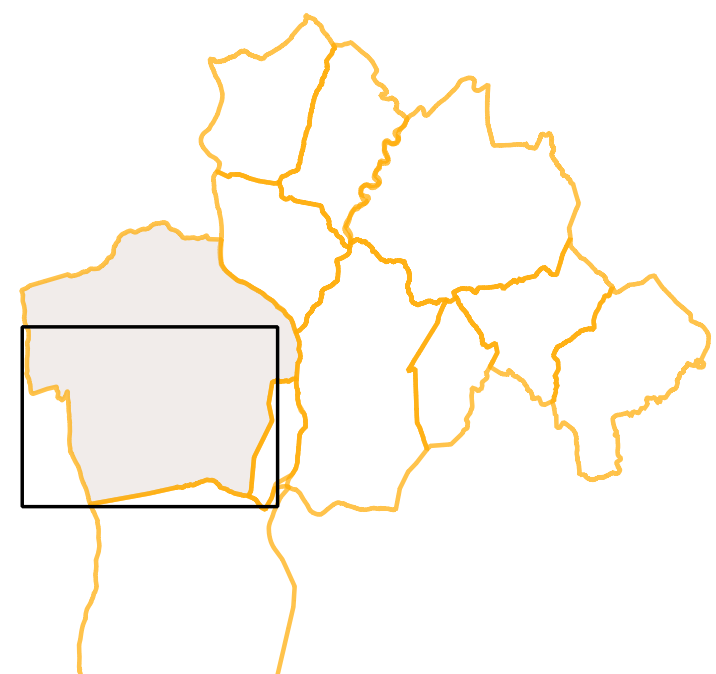


PLAN
N°3-7-a

Commune de
CORBONOD



Certifié conforme, et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 9 septembre 2025, approuvant la modification n°2 du PLUI du Pays de Seyssel,

Le président de la Communauté de Communes Usse et Rhône

M. Paul RANNARD

Procédures	Approuvée le
Elaboration	25/02/2020
Mise à jour n°1	23/07/2020
Mise à jour n°2	22/03/2021
Modification Simplifiée n°1	09/11/2021
Mise à jour n°3	20/01/2023
Modification n°1	14/03/2023
Mise à jour n°4	23/06/2023

Edition le : 26/08/2025

Ech : 1/5000

Urbaniste
Territoires
demain

Géomaticien
CICL

Fond Cadastre
Données originales téléchargées sur
<https://cadastre.data.gouv.fr/>,
mise à jour du 01/04/2024

ZONES URBAINES

- UH1 : Secteur urbanisé sensible du point de vue de l'aménagement et de l'équipement, pour lequel la densification est limitée
- UH1 : Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de faible densité
- UH2 : Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- UH2 : Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UH3 : Secteur urbanisé à vocation dominante d'habitat de forte densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- UE : Zone urbanisée à vocation de gestion et de développement des équipements publics et d'intérêt collectif
- UE : Secteur urbanisé à vocation de gestion des activités ferroviaires
- UX : Zone urbanisée à vocation d'activités économiques
- UX : Secteur urbanisé à vocation d'activités économiques commerciales
- UX : Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

ZONES NATURELLES

- N : Zone naturelle
- Nb : Secteur à vocation de gestion des activités de canivets
- Ncg : Secteur à vocation de gestion des activités de camping
- Nr : Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif égers
- Nrb : Secteur à vocation de gestion et de développement d'équipements publics ou d'intérêt collectif égers de sports et loisirs
- Nx : Secteur à vocation de gestion du centre VHU (Véhicule Hors d'Usage)

EMPLACEMENTS RESERVES

- Emprise de l'emplacement réservé

RENSEIGNEMENTS DIVERS

- Chalet d'alpage et bâtiment d'estive
- Secteurs délimités au titre de l'article L.151.15 du CU
- Périmètre de Mixité sociale
- Secteurs délimités au titre de l'article L.151.6 du CU
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Secteurs délimités au titre de l'article L.151.13 du CU
- Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limitée (STECAL)
- Secteurs délimités au titre de l'article L.151.11.2 du CU
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

ZONES NON URBANISEES, RESERVEES A L'URBANISATION FUTURE

- 1AUH1 : Secteur à urbaniser vocation dominante d'habitat de faible à moyenne densité
- 1AUH2 : Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité
- 1AUH3 : Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de densité moyenne à forte
- 1AUH2 : Secteur à urbaniser à vocation dominante d'habitat de moyenne densité, favorisant la mixité des fonctions urbaines
- 2AUH : Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'habitat
- 2AUX : Zone à urbaniser à moyen ou long terme (nécessitant une évolution du PLU), à vocation dominante d'activités économiques

ZONES AGRICOLES

- A : Zone agricole
- Aa : Secteur à vocation de gestion des sites d'alpages

Liste des emplacements réservés			
N°	DESIGNATION	BENEFICIAIRE	SURFACE (m²)
ER.5	Aménagement d'un point de collecte des déchets et d'une aire de retournement	Commune de Corbonod	905 m²
ER.6	Elargissement et sécurisation de la Route de l'Aérodrome	Commune de Corbonod	645 m²
ER.7	Aménagement d'espaces verts le long de la RD 992	Commune de Corbonod	2870 m²
ER.8	Extension du cimetière	Commune de Corbonod	4133 m²
ER.9	Aménagement d'un cheminement "modes doux"	Commune de Corbonod	407 m²
ER.10	Aménagement d'un point de collecte des déchets	Commune de Corbonod	87 m²
ER.11	Aménagement d'un point de collecte des déchets	Commune de Corbonod	703 m²
ER.12	Elargissement de la Montée de Bellevue au Hameau de Rhenoz	Commune de Corbonod	2722 m²
ER.13	Création d'une aire de stationnement public	Commune de Corbonod	417 m²

